

■ Une école plus juste pour tous les territoires

"Mieux accueillir, mieux faire apprendre les élèves, rencontrant des difficultés dans et hors l'école".

*Intervention de Catherine Prinz
pour la CGT Educ'action,
Atelier 3, le jeudi 23 août 2012*

Sans vouloir exclure quiconque, la prise en charge de la difficulté scolaire doit d'abord se faire à l'école.

À la CGT, nous sommes attachés au principe d'une action volontariste pour l'égalité, nécessaire pour réduire les inégalités d'accès aux savoirs et réduire la difficulté scolaire. C'est pour cette raison que nous condamnons et refusons la réorganisation de l'éducation prioritaire qui remet en cause la logique territoriale pour lutter contre les inégalités sociales et scolaires au profit d'une logique de responsabilité individuelle.

Les enseignants dans les écoles sont des professionnels de l'éducation. Mais il faut des moyens.

L'existence des réseaux d'aide est la garantie d'une prise en charge adaptée et collective de la difficulté scolaire. Ils participent à cette politique égalitaire que nous souhaitons voir mise en œuvre. Pour cela, il faut, à la fois des formations pour les enseignants, mais également un pilotage réel qui permette la participation de tous les acteurs y compris les personnels et les usagers.

C'est pourquoi nous demandons la **réactivation des conseils de zone** qui permettent aux usagers, aux personnels de l'éducation, aux membres des collectivités territoriales de participer. Il en va de même pour les comités départementaux de pilotage des ZEP qui existent dans certains endroits seulement.

Pour limiter les inégalités entre les territoires, nous sommes également favorables à la **création d'un fonds de péréquation par la loi pour les collectivités territoriales**, afin de garantir à chaque établissement un équipement minimum sur l'ensemble du territoire et cela à tous les niveaux y compris collèges et lycées.

■ Rythmes scolaires et temps de travail : belles promesses ou illusions...

Comme beaucoup de ses prédécesseurs, Vincent Peillon semble chercher une reconnaissance à travers la question des rythmes éducatifs. En inaugurant la Refondation de l'École, en annonçant la fin de la semaine de 4 jours et l'allongement des vacances de la Toussaint, il semble vouloir agir rapidement et de façon emblématique.

Lors de la séance d'installation de l'atelier, la CGT Educ'action s'est félicitée de l'ouverture d'un large débat associant l'ensemble des acteurs de l'École. Pour nous, aucune réforme des rythmes éducatifs ne peut se faire sans l'implication des enseignants, thérapeutes, animateurs et travailleurs sociaux, personnels territoriaux et bien évidemment parents. Il était également important d'associer les collectivités territoriales afin que la responsabilité (pédagogique et financière) de chaque partenaire soit définie avec précision.

■ Un consensus fragile

Après trois séances, un consensus semblait émerger sur l'alternance semaines de classe / semaines de vacances, la semaine de 5 jours, une pause méridienne de 1h30 minimum, une fin de classe vers 15h30 suivi de temps éducatifs pris en charge par les collectivités et des horaires scolaires aménagés en fonction des âges.

Ce consensus est malgré tout fragile et ce, pour plusieurs raisons. Tout d'abord, les annonces du ministre (zonage, classe le mercredi matin, réduction des vacances d'été), alors que les ateliers ne sont pas

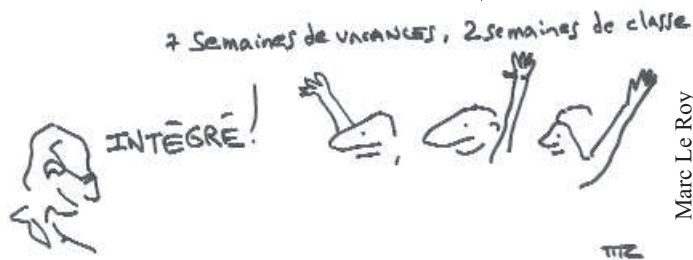
clos, interrogent sur la portée des travaux et la latitude donnée aux participants à réfléchir de manière sereine. D'autre part, aucune garantie concernant les moyens attribués à l'Éducation nationale ou aux

collectivités n'est donné, rendant hypothétique une véritable réforme profonde.

À plusieurs reprises, nous avons également regretté que la question soit principalement centrée sur l'école primaire oubliant largement les élèves et enseignants du secondaire, que les zones rurales ne soient pas davantage prises en considération et que le calendrier soit trop serré pour une application acceptable à la rentrée 2013.

La CGT Educ'action restera vigilante, pendant et après l'atelier, quant aux conditions d'application de la future réforme, mais aussi aux conditions de travail des personnels, **personnels oubliés des mesures de réduction du temps de travail et des revalorisations salariales**. Nous saurons nous faire entendre si les "sacrifices" demandés par certains venaient à toucher, à nouveaux, ces personnels, déjà largement sacrifiés sur l'autel de la RGPP.

Jérôme Sinot



■ Un cadrage national

Nous avons réaffirmé la nécessité de voir émerger des propositions concrètes et applicables dans un cadrage national, seul gage d'équité sur l'ensemble du territoire. Nous avons rappelé aussi que toute transformation des rythmes doit avoir comme préalable la suppression de l'aide personnalisée à l'école primaire, la mise à disposition de moyens suffisants par et pour l'Éducation nationale, les collectivités territoriales et les associations, la gratuité de l'école et des activités éducatives, la prise en compte du temps et des conditions de travail des parents d'élèves.

➔ Nos revendications restent claires :

- alterner 7 semaines de classe et 2 semaines de vacances,
- supprimer les zones,
- créer un dispositif unique national déconnectant temps de l'enseignant et celui de l'élève entraînant de fait une réduction du temps de travail des enseignants,
- rééquilibrer les programmes.